



**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Département de l'éducation, de la culture et du sport
Le Chef de département

Departement für Erziehung, Kultur und Sport
Der Departementsvorsteher

Mouvement de la Condition
Paternelle Valais
Monsieur François Solleder
Président
Case postale 935
1951 Sion

Notre réf. CN/adr

Votre réf.

Date 14 juillet 2010

Application de l'art. 275a du CCS

Monsieur le Président,

Votre correspondance du 29 mai 2010 relative à l'objet cité en marge nous est bien parvenue et a retenu toute notre attention. La problématique soulevée dans votre écriture est pertinente et digne d'intérêt.

Nous transmettons l'ensemble de vos documents au Chef du Service de l'enseignement et le prions de rendre attentifs les enseignantes et enseignants de l'école publique valaisanne à leur devoir d'informer les parents non-détenteurs de l'autorité parentale.

Entre-temps, nous vous présentons, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Claude Roch, conseiller d'État

Copie à : M. Jean-François Lovey, chef du Service de l'enseignement

